

AFFAIRE N° 17

Objet : SUPPRESSION DE POINTS NOIRS - AMELIORATION DES RESEaux E.P. ET E.U.
(PROGRAMME 1984 - 1ère tranche)

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous soumetts une liste d'opérations relatives à la suppression de points noirs dans divers secteurs de la Ville et des Ecartes constituant une 1ère tranche du programme 1984 :

- Pose d'un réseau E.U. rue Ste-Marie (entre rues de Paris et J.Chatel)
- Evacuation E.P. chemin du Cimetière à la Montagne
- Evacuation E.P. carrefour chemins St-Bernard/des Anglais
- Evacuation E.P. chemin de la Chapelle

Les travaux sont évalués à 290 000 F et font partie du programme "Assainissement suppression de points noirs 1984".

Le financement sera le suivant :

- subvention FIDOM 20 %.....	58 000 F
- emprunt C.D.C.....	232 000 F
	290 000 F

Je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver cette liste de travaux
- de m'autoriser à :
 - . solliciter la subvention et l'emprunt correspondants
 - . lancer les appels d'offres ou consultations d'entreprises pour la réalisation de ces travaux

Je mets la question aux voix.

AVIS DES COMMISSIONS :

- Travaux Publics et Finances : favorable.

ADOpte A L'UNANIMITE

*Reçu à la Préfecture
le 08/03/1984*